

Le 12 avril 2019

Modernisation de la ligne ferroviaire Clisson - Cholet



1

Claude d'Harcourt, préfet de la région des Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique, Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire, Gilles Bourdoux, président de l'Agglomération du Choletais et maire de Cholet, et Christophe Huau, directeur territorial SNCF Réseau Bretagne – Pays de la Loire, ont inauguré ce vendredi 12 avril la ligne modernisée Clisson – Cholet à l'occasion d'une circulation inaugurale, en présence de Xavier Bonnet, Maire de Clisson, Joël Caillaud, Maire de Cugand, Gérard Esnault, Maire de Boussay, et Didier Huchon, Maire de Sèvremoine et Président de Mauges Communauté.

Cette inauguration marque la fin de la première phase de travaux de modernisation de la ligne qui a nécessité la fermeture complète de la ligne pendant 9 mois, du 11 juillet 2018 au 12 avril 2019. **La circulation commerciale reprend samedi 13 avril 2019.**

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

« La modernisation de la ligne Clisson-Cholet constitue une illustration des nouvelles orientations nationales en matière de mobilité, qui accordent une priorité aux transports du quotidien dans tous les territoires, en se concentrant sur le renouvellement du réseau existant. En contribuant à la transition écologique, l'État facilite l'accès à l'emploi et aux services dans le souci de répondre aux attentes des usagers. ».

Claude d'Harcourt, préfet de la région des Pays de la Loire
préfet de la Loire-Atlantique

« Le maillage des Pays de la Loire en termes de transports est une priorité pour la Région qui s'engage en faveur du désenclavement de nos territoires. Face à l'état de vétusté de la ligne et à la menace de fermeture de la section Clisson – Cholet, nous avons pris la mesure de l'urgence. C'est pourquoi, nous avons consenti, non seulement à un investissement financier de plus de 71 % des coûts de travaux, mais aussi à avancer la part de l'Etat de 6,7 M€ dès 2017, afin de permettre de sauver cette ligne de desserte majeure pour les usagers du territoire. La réouverture de la ligne aujourd'hui répond à l'attente des Ligériens qui la fréquentent chaque jour pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études. »

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire

2

« La réouverture de la ligne Clisson-Cholet est une excellente nouvelle pour le Choletais. Les travaux de modernisation réalisés, financés par la Région et l'Agglomération du Choletais répondent aux besoins de nos concitoyens allant vers Nantes. Le désenclavement ferroviaire du territoire est une réalité, une nécessité. La réouverture de cette ligne est une première étape avant je l'espère la concrétisation d'une ligne vers les Herbiers et le Puy du Fou. »

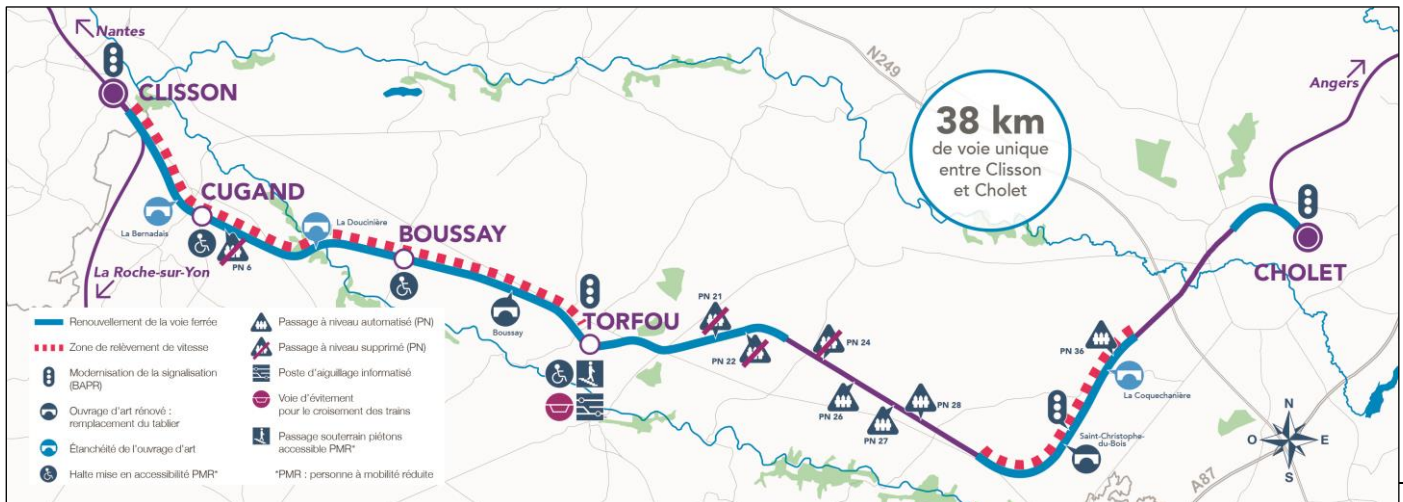
Gilles Bourdoux, président de l'Agglomération du Choletais
Maire de Cholet

« La modernisation de la ligne Clisson - Cholet s'inscrit parfaitement dans la politique de SNCF Réseau, qui vise à privilégier les transports du quotidien et à permettre un service public ferroviaire performant, pour répondre à l'augmentation des besoins de mobilité. Cette opération a été conçue au service des voyageurs et de la sécurité ferroviaire. Le chantier, durant 9 mois, a été mené en concertation étroite avec les territoires concernés, avec le souci de limiter au maximum ses impacts. Cette première étape de travaux principaux a été réalisée dans les délais impartis et dans le respect de l'enveloppe financière ».

Christophe Huau, directeur territorial SNCF Réseau Bretagne – Pays de la Loire



La section Clisson - Cholet est située sur l'axe ferroviaire Nantes - Clisson - Cholet qui relie les deux principaux bassins d'emplois des Pays de la Loire. L'investissement de la Région pour cette ligne fine de desserte du territoire illustre sa politique ferroviaire envers les petites lignes, majeures pour les usagers. La modernisation de cette section, devenue indispensable eu égard à l'état de vétusté de la voie, a été inscrite au Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, signé en janvier 2017. Les travaux sont co-financés par la Région des Pays de la Loire, l'Etat, l'Agglomération du Choletais et SNCF Réseau.



LES OBJECTIFS DES TRAVAUX DE MODERNISATION

L'opération de modernisation des 38 kilomètres de voie de la ligne Clisson - Cholet permet de :

- **Pérenniser l'infrastructure.** L'état de vétusté de la ligne aurait nécessité, en l'absence de travaux, un ralentissement de la vitesse des trains à 60 km/h et une dégradation importante du niveau de service aux voyageurs.
- **Augmenter la capacité de la ligne** (de 4 à 10 allers et retours quotidiens,) dès décembre 2020
- **Relever la vitesse jusqu'à 130 km/h** sur certaines zones.
- **Mettre en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)** les haltes de Cugand, Boussay et Torfou.
- **Renforcer la sécurité ferroviaire** par l'automatisation de 4 passages à niveau et la suppression de 4 passages à niveau.

LE COUT DES TRAVAUX

Le coût total de la réalisation de la modernisation de l'axe Clisson – Cholet est de 46 402 077 €. La Région des Pays de la Loire intervient à hauteur de 71,65 % (33 248 944,25 €), l'Etat pour 14,35 % (6 656 841,97 €), l'Agglomération du Choletais pour 4 % (1 856 083,08 €) et SNCF Réseau pour 10 % (4 640 207,70 €) en contrepartie de l'engagement de la Région sur le niveau de desserte¹.

¹ Voir page 6

Afin de permettre d'engager la modernisation de la ligne dès 2018 et de ne pas dégrader le service aux usagers ligériens, la Région a décidé, malgré un budget contraint, de faire l'avance de la part de l'Etat, en incapacité de mobiliser le montant nécessaire à cette échéance (6,7 M€). Le remboursement de cette avance est inscrit au Contrat d'Avenir des Pays de la Loire signé le 8 février 2019 par le Premier ministre, Edouard Philippe.



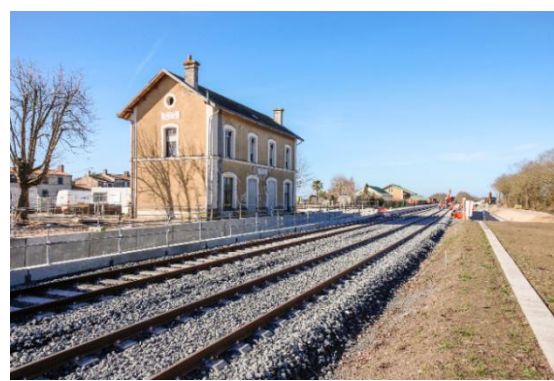
LE PROGRAMME DES TRAVAUX

Le programme technique de l'opération validé par l'ensemble des parties et mené sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau a porté sur plusieurs chantiers :

- **Le relèvement de la vitesse à 130 km/h entre Clisson et Torfou** et partiellement entre Torfou et Cholet.
- **Les travaux de voie et d'ouvrages d'art pour améliorer le confort et la régularité :**
 - **Renouvellement complet de la voie ferrée en voie unique** (rails, traverses et ballast) sur 30 km et le traitement des abords ;
 - **La création de pistes en encorbellement et la réfection d'étanchéité sur les ouvrages d'art** (ponts-rails) de La Bernardais (Cugand), La Doucinière (Cugand/Boussay) et La Coquechanière (Saint-Christophe-du-Bois) ;
 - **Remplacement du tablier métallique** des ouvrages d'art de Boussay (Le Pont noir) et Saint-Christophe-du-Bois (La Pommeraie).



- **Les travaux de signalisation, pour augmenter la capacité tout en renforçant la sécurité**
 - **Modernisation de la signalisation** (de type Block Automatique à Permissivité Restreinte, classiquement installé sur ce type de ligne) sur l'ensemble de la ligne ;
 - **Suppression de 4 passages à niveau** (n°6 de Cugand, n°21, 22, et 24 de Sèvremoine) ;
 - **Automatisation de 4 passages à niveau** (2 passages à niveau à Stop à Sèvremoine et 2 passages à niveau privés à Mortagne-sur-Sèvre et Cholet).
- **Le déplacement de la halte de Torfou, pour développer l'accessibilité et l'intermodalité**
La nouvelle halte a retrouvé l'emplacement de la gare historique Torfou-Tiffauges. Cette nouvelle localisation, à la croisée de la Loire-Atlantique, du Maine et Loire et de la Vendée permet une accessibilité optimum aux usagers et vise à favoriser la fréquentation de la ligne.



Elle est dotée d'un **passage souterrain** pour la traversée des voies en toute sécurité et de **rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR)**.

Une **voie d'évitement** a été créée permettant le croisement des trains gérée par un **poste d'aiguillage informatisé (PAI)** télécommandé depuis Clisson, afin de renforcer et d'optimiser les infrastructures.

Le projet d'aménagements aux abords de la halte sur la RD 949 (réaffectation de l'ancien bâtiment voyageur, stationnement, accès des modes doux, co-voiturage, etc) est porté conjointement par les communes déléguées de Torfou et Le Longeron (maintenant Sèvremoine) ainsi que la commune de Tiffauges en Vendée.

- **La mise en accessibilité des haltes de Cugand, Boussay et Torfou**
Quais de 146 m, Bandes d'Eveil à la Vigilance en bordure de quai, éclairage, clôtures, équipements).
- Le remplacement de l'ancien système de signalisation obsolète (cantonement téléphonique) par un système de type Block Automatique à Permissivité Restreinte (BAPR) classiquement installé sur ce type de ligne
- La prise en compte de mesures conservatoires pour permettre dans le cas d'une éventuelle réouverture de la ligne Cholet – Les Herbiers un raccordement à St-Christophe du Bois.

LE CALENDRIER

Les travaux principaux ont été menés en **fermeture complète de ligne du 11 juillet 2018 au 12 avril 2019**.

Les travaux ont été réalisés majoritairement de jour en semaine, sauf contraintes techniques.

A partir d'avril 2019, **les travaux de signalisation se poursuivent en ligne exploitée jusqu'en décembre 2020**.



L'ENGAGEMENT DE LA REGION POUR AUGMENTER LA DESSERTE

Afin d'optimiser la participation financière de SNCF Réseau dont l'engagement à hauteur de 10 % était soumis à l'augmentation de dessertes, et de répondre au mieux au besoin des usagers, la Région s'est engagée à passer progressivement de 4 à 10 allers/retours quotidiens dès décembre 2020. Une convention spécifique, signée en janvier 2018, intègre cet engagement de la Région sur une durée de 20 ans.

Le chantier de modernisation en chiffres

- **9 mois de travaux en fermeture de ligne**
- **60 km de rails posés en Long Rail Soudé (LRS).**
Le LRS est mis en place en pleine voie (en dehors des passages à niveau, gares et aiguillages). Il permet d'obtenir, sur plusieurs kilomètres, un rail sans joint, réduisant ainsi sensiblement les secousses pour les voyageurs et les nuisances sonores pour les riverains (suppression du « tac tac »).
- **30 km de voies neuves**
- **5 ouvrages d'art rénovés**
- **60 000 tonnes de ballast**
- **50 000 traverses**
- **2 nouveaux aiguillages**

Annexe

Le respect de l'environnement durant le chantier

Les préconisations de l'**Autorité Environnementale** ont été reprises dans la «Notice de Respect de l'Environnement», intégrée à tous les marchés travaux et documents de référence pour les entreprises.

- **2 espèces ont été protégées durant les travaux :**
 - «L'Epipactis de Müller» (orchidée) à Cugand : espèce de Flore patrimoniale mise en protection ;
 - Mise en défens d'un ruisseau à Mortagne-sur-Sèvre, situé en bordure de voie ferrée, habitat de «L'Agrion de Mercure» (libellule).



- **Recyclage des composants de la voie déposés :** rails, traverses, ballast
Grâce au criblage du vieux ballast sur site pour réutilisation en voie et au concassage pour réutilisation partielle en sous-couche, les rotations de camions ont été diminuées.
- **Une zone humide sera reconstituée à Torfou au 2^{ème} semestre 2019**, au sud de la voie ferrée, suite à la suppression de la zone humide nécessaire à l'aménagement de la nouvelle halte.
- **Les nuisances sonores :** toutes les mesures ont été mises en œuvre pour limiter les impacts sonores liés au chantier, en particulier en zone urbaine.

Les principaux acteurs du chantier

Au plus fort du chantier, près de 200 agents (SNCF et entreprises) étaient mobilisés sur le chantier.

Maîtrise d'ouvrage : SNCF Réseau

Maîtrise d'œuvre : SNCF Réseau et Arcadis

Gestion de ligne fermée : ATIF

Entreprises :

- Groupement travaux principaux : Unifer / Charier TP / Lepine / Ineo / Securail
- Ouvrages d'art : NGE GC/Guintoli
- Maîtrise de la végétation : TGBL
- Energie électrique : Avenel
- Travaux de quais : Marc SA
- Signalisation / génie électrique : Avenel/Bouygues énergies services, Thalès
- Télécommunications : Sade

La sécurité : une priorité

A l'occasion de la réouverture de la ligne, après 9 mois de fermeture, SNCF Réseau appelle le public à la vigilance, en particulier aux abords des passages à niveau. Une campagne a été déployée auprès des collectivités concernées (communes et intercommunalités) et via la presse locale (papier et digitale) pour inviter les usagers de la route au plus grand respect de la signalisation des passages à niveau.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97